



*Dénomination* DISPOSITIF ANTI-PANIQUE SLASH

*Producteur* Ninz s.p.a. Corso Trento, 2/A  
I-38061 ALA (TN) / ITALIE

*Année application  
marque* 07



*N° et année de la  
norme* EN 1125:2008

*Organisme de  
certification* 0425

*N° de certificat CE* 1308-CPD-2007

*Classification* 3 7 7 B 1 3 2 2 B A

*Codes commerciaux*

SLASH BM  
SLASH BM avec plaque couvre-trous

article 4201101.052  
article 4201101.051

*N° de classification*

1<sup>er</sup> Caractère - degré 3 - Catégorie d'utilisation très fréquente  
2<sup>ème</sup> Caractère - degré 7 - Durabilité 200.000 cycles  
3<sup>ème</sup> Caractère - degré 7 - Masse de la porte au-delà de 200 kg  
4<sup>ème</sup> Caractère - degré B - Indiqué pour portes coupe-feu/antifumée  
5<sup>ème</sup> Caractère - degré 1 - Sécurité, indiqué pour voies d'évacuation  
6<sup>ème</sup> Caractère - degré 3 - Résistance élevée à la corrosion 96h  
7<sup>ème</sup> Caractère - degré 2 - Sécurité des biens 1000N  
8<sup>ème</sup> Caractère - degré 2 - Saillie de la barre jusqu'à 150 mm  
9<sup>ème</sup> Caractère - degré B - Type d'actionnement avec barre à contact  
10<sup>ème</sup> Caractère - degré A - Indiqué pour porte à un ou deux vantaux

**Indiqué pour des portes à un vantail ou pour vantail actif (principal) de portes à deux vantaux présentant des dimensions allant jusqu'à 1350 x 2880 mm/vantail, ayant une masse allant jusqu'à 300 kg/vantail, montées sur charnières ou sur tiges avec résistance au feu allant jusqu'à EI<sup>120</sup> - REI<sup>120</sup> et étanchéité à la fumée. Saillie de la barre 75 mm.**

#### SYMBOLES UTILISÉS



##### AVERTISSEMENT

Signale un danger pour les personnes et le matériel. Le manque de respect des avertissements qui sont signalés par ce symbole peut avoir des conséquences graves, telles que des accidents et des dommages occasionnés au matériel.



##### ATTENTION

Signale un danger d'endommagement du matériel. Le manque de respect des avertissements qui sont signalés par ce symbole peut avoir comme conséquence des dommages occasionnés au matériel.



##### REMARQUE

Avvertissements présentant un caractère technique particulièrement important.

#### DESCRIPTION DU PRODUIT

Barre anti-panique pour porte à un vantail ou pour vantail actif sur des portes à deux vantaux placées sur des sorties de secours et actionnée par le biais d'une barre à contact. Composé de commandes en acier galvanisé, de carters en nylon colorée noire, barre d'actionnement en aluminium, serrure anti-panique, poignée externe à levier et cylindre en laiton nickelé avec trois clés. Ce produit ne contient et ne délivre aucune substance dangereuse, conformément aux dispositions de la norme UNI EN 1125 appendice ZA.

#### FONCTIONNEMENT

Lorsque la serrure est fermée à clef, la porte ne peut pas être ouverte du côté destiné à être tiré (côté poignée), tandis que du côté destiné à être poussé, l'ouverture est toujours possible en agissant sur la barre horizontale de la barre anti-panique SLASH BM.

#### AVERTISSEMENTS

La barre anti-panique SLASH, actionnée par le biais d'une barre horizontale, est destinée à être utilisée sur des portes possédant des serrures installées sur les sorties de secours où des situations de panique sont susceptibles de se produire.

Les caractéristiques de sécurité de ce produit à l'égard des personnes sont fondamentales, eu égard à sa conformité à la norme EN1125. On n'admet de modification d'aucun type, à l'exception de celles qui sont décrites dans les présentes instructions.

#### RECOMMANDATIONS

Pour que la barre anti-panique puisse garantir un degré élevé de sécurité pour les personnes et un niveau de sécurité approprié pour les choses, elle ne doit être posée que sur des portes et des cadres qui sont dans de bonnes conditions. En conséquence, la porte doit être contrôlée afin de s'assurer qu'elle est montée de manière correcte et qu'elle ne bute contre aucun obstacle au cours de son déplacement.

Il faut faire particulièrement attention que d'éventuelles garnitures d'étanchéité montées sur la porte n'entravent pas le bon fonctionnement de la barre anti-panique.



Dans le cas de portes à deux vantaux qui sont tous les deux équipés d'une barre anti-panique, il est indispensable de contrôler que chaque vantail s'ouvre quand la barre anti-panique correspondante est actionnée et que les vantaux s'ouvrent sans difficulté même lorsque l'on actionne les deux barres simultanément.

Pendant l'installation, il faut appliquer scrupuleusement les instructions de fixation qui figurent dans le présent document. Une fois les travaux terminés, l'installateur doit remettre ledit document au responsable de l'activité.

La barre doit être installée de manière à garantir la longueur utile maximum.

Pour le blocage de la porte en position de fermeture, on ne doit pas monter de dispositifs qui seraient différents de ceux qui figurent dans le présent document. Ceci n'empêche pas l'installation de dispositifs de fermeture automatique.

Des dispositifs d'accès à l'extérieur qui seraient différents de ceux qui sont spécifiés dans les composants qui sont certifiés à la page 4/4, doivent être considérés comme n'étant pas conformes.

La barre anti-panique SLASH est conçue pour l'installation sur des portes métalliques avec partie interne en alvéolaire.

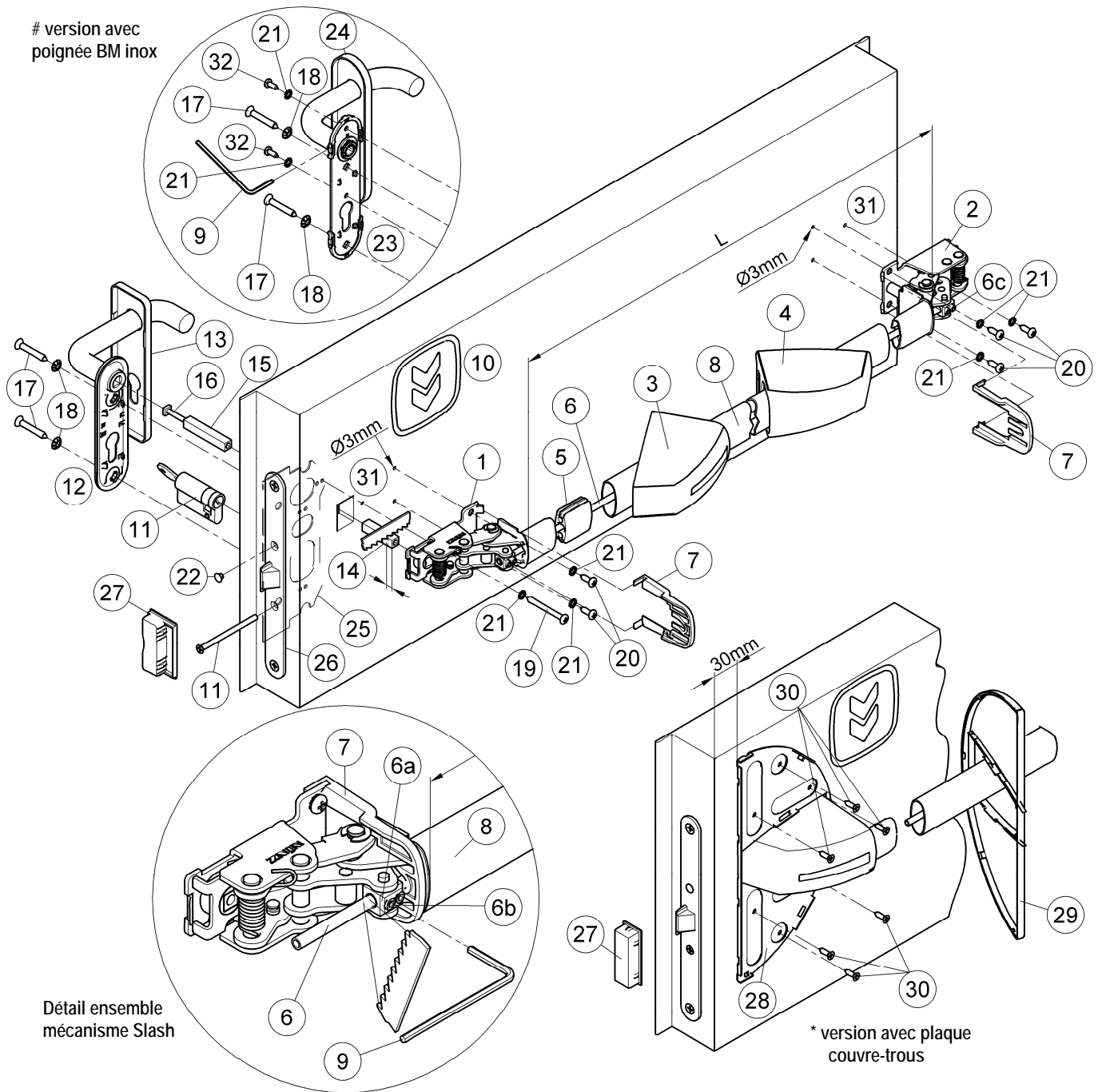
Au cas où, pour amener la porte en position de fermeture, il faudrait utiliser un ferme-porte, il faut faire attention de ne pas entraver l'utilisation du pas d'ouverture pour les enfants, les personnes âgées et les personnes porteuses de handicap.

Sur la partie interne de la porte, immédiatement au-dessus de la barre d'actionnement, doit être placé un pictogramme (flèche).



Tous les composants fournis et décrits doivent être placés et montés conformément au présent document.

# version avec poignée BM inox



Détail ensemble mécanisme Slash

#### CONTENU DE L'EMBALLAGE BARRE SLASH BM

Position	pièce	Description	Position	pièce	Description
1, 2	01	Ensemble mécanisme Slash	18	02	Rondelle dentée M6
3, 4	01	Emballage carter Slash	19	01	Vis auto-taraudeuse à tête cylindrique 4,8x50 mm (Proget+Univer) ou 4,8x38 mm (Rever)
5	01	Guide tirant	20	05	Vis auto-taraudeuse à tête cylindrique 4,8x16 mm
6	01	Tube de connexion	21	06	Rondelle dentée M5 (# emballage inox 8 pièces)
7	02	Protection	22	01	Bouchon couvre-trou noir Ø 8,8 mm
8	01	Barre aluminium	# 23	01	Poignée inox avec plaque en acier et ergot de fixation
9	01	Clé hexagonale S3	# 24	01	Couvre-plaque en inox
10	01	Pictogramme autocollant (flèche verte)	# 32	02	Vis auto-taraudeuse à tête cylindrique 4,2x13 mm
11	01	Demi-cylindre standard nickelé avec trois clés et vis de fixation	* 28	01	Base plaque couvre-trous
12	01	Poignée avec plaque en acier galvanisé	* 29	01	Couverture plaque couvre-trous couleur ALU (RAL9006)
13	01	Couvre-plaque	* 30	06	Vis auto-taraudeuse à tête évasée 4,2x16 mm
14, 15	01	Tige carrée 9x9x(55+40 mm)	-	01	Gabarit forage A034
16	01	Vis M5	-	01	Instructions pose barre SLASH BM
17	02	Vis auto-taraudeuse à tête évasée 5,5x38 mm			



On rappelle que le Décret Ministériel Italien du 03 novembre 2004, article 4, porte que l'installateur est tenu de rédiger, de signer et de remettre au titulaire de l'activité une déclaration d'installation correcte, en faisant explicitement référence aux indications qui sont fournies par le producteur de la barre.

N.B. La serrure (26) et la butée correspondante (contre-gâche) (27) sont fournies déjà montées sur la porte, de même que la sous-plaque (25).

#### OUTILS À UTILISER

Tournevis cruciforme de grandeur moyenne ou visseur électrique, perceuse électrique et pointes pour acier Ø 3 mm et Ø 2 mm, scie pour aluminium.

## IMPORTANT


- Le montage doit être réalisé par un personnel qualifié, en suivant et en respectant toutes les indications qui figurent ci-dessous.
  - Pour procéder à une installation correcte, il est nécessaire que tous les composants fournis comme accessoires, y compris les rondelles dentées soient montés.
- 
- Aucune modification par rapport à ce qui est indiqué n'est autorisée, de même qu'il n'est pas permis d'utiliser des composants différents de ceux qui sont indiqués dans le contenu de l'emballage.
  - La barre anti-panique SLASH BM, en raison de sa fonction elle-même, doit être montée sur le côté de la porte qui est destiné à être poussé.
  - Avant de procéder au montage, contrôler que tout correspond bien dans le contenu de l'emballage.
  - Vérifier que la serrure anti-panique, de même que la sous-plaque (25) sont placées sur la porte.
  - Vérifier le type de poignée à appliquer et suivre les instructions correspondantes.
  - On n'admet pas de configurations d'installation différentes de celles qui sont prévues dans le dessin figurant à la page 2/4.

## INSTALLATION

- Introduire le cylindre (11) en le fixant provisoirement à l'aide de la vis (11) et retirer ensuite la clé. Si le trou de la sous-plaque (25) devait ne pas correspondre au cylindre, démonter la serrure et mettre la sous-plaque sens dessus-dessous (25).
- En cas de porte REVER adapter le cadre fileté (14) en réduisant de 5 mm sa longueur, il faut faire attention de le couper du côté qui est émoussé.
- Introduire les cadres (14 et 15) dans la serrure, en les reliant à l'aide de la vis prévue à cet effet (16) en tournant la vis à fond.
- Rapprocher la poignée (12, 13 ou 23, 24) du vantail du côté de la porte destiné être tiré, en faisant attention de bien centrer le cadre et la fixer avec les vis (17) et les rondelles dentées (18), en centrant les trous respectifs de la sous-plaque (25).
- Réaliser les trous (31) à l'aide d'une pointe Ø 3 mm, en utilisant le gabarit fourni comme accessoire et en respectant le niveau. Si les trous sont déjà présents sur la tôle du vantail, forer dans tous les cas le renfort interne.
- Rapprocher le mécanisme (1) du côté serrure (côté de la porte destiné à être poussé) avec la dent de la came tournée vers le bas en faisant attention de centrer correctement le cadre. Fixer d'abord avec les 2 vis 4,8 x 16 (20) et ensuite avec la vis longue (19) 4,8x50 (Proget / Univer) ou 4,8 x 36mm (Rever), avec les rondelles dentées correspondantes (21).
- Dans le cas des portes UNIVER et REVER, appliquer la base de plaque couvre-trous (28) après avoir provisoirement accroché le carter (3) au mécanisme. La placer de manière qu'elle soit centrée verticalement sur le carter et à 30 mm du bord de vantail (voir dessin). Fixer provisoirement la sous-plaque à l'aide des deux vis les plus extérieures (30), en perceant d'abord la tôle avec une pointe Ø 2 mm, ensuite, appuyer le couvercle (29) pour vérifier qu'il s'accroche correctement sans entrer en interférence avec le carter. Si tout correspond, achever la fixation avec les vis restantes (30), en enlevant le couvercle et le carter également (3).
- Fixer le mécanisme (2) de la barre du côté charnières avec les vis auto-taraudeuses 4,8x16 mm (20), en même temps que les rondelles dentées correspondantes (21).
- Prendre la mesure « L » correcte pour couper la barre en aluminium (8) éliminer les éventuelles bavochures de coupe en introduisant le guide tirant (5) au centre de la barre (8).
- Démonter le mécanisme (2) de manière à pouvoir enfiler la barre en aluminium sur le mécanisme côté serrure (1); insérer ensuite également le tube d'aluminium (6) jusqu'à traverser le petit bloc (6a).
- Enfiler les carters en nylon dans la barre, d'abord celui qui porte l'étiquette (3) puis l'autre qui n'en a pas (4). Dans les cas d'UNIVER et REVER, insérer également le couvercle (29) entre les deux carters. Raccorder le mécanisme côté charnières avec la barre (2), en insérant également le tube d'aluminium, puis fixer de nouveau le mécanisme à la porte.
- Fixer provisoirement le tube avec les deux ergots (6c) du mécanisme côté charnières, sans cependant le faire saillir du petit bloc et en utilisant la clé hexagonale S3 pour cette opération (9).
- En maintenant la barre tirée, fixer sans forcer, les deux ergots (6b) qui bloquent le tuyau de raccord sur le mécanisme côté serrure; vérifier ensuite qu'en poussant sur l'extrémité de la barre du côté des charnières le loquet de la serrure rentre complètement; si c'est le cas, visser à fond les 4 ergots (6b et 6c), jusqu'à ce qu'ils soient en saillie sur le petit bloc. Dans le cas contraire, desserrer les ergots et recommencer l'opération, en vérifiant que le tube de raccord est bien en tension; pour finir, couper l'extrémité du petit tube qui est en saillie.
- Monter les protections (7) dans les guides prévus à cet effet des deux mécanismes.
- Appliquer les carters (3 et 4) en les faisant descendre sur les mécanismes correspondants, en vérifiant que les protections (7) demeurent correctement introduites dans leur logement. En appuyant un peu sur la barre d'aluminium, accrocher les carters en faisant saillir le côté large et ensuite le côté étroit. Si elle est présente, fixer également la plaque (29).
- Achever la fixation du cylindre (11), enfiler le petit bouchon noir (22) dans le trou

resté ouvert de la serrure (26).



- Actionner la poignée anti-panique SLASH BM en n'importe quel point de la barre horizontale, en contrôlant que l'ouverture du loquet se fasse sans entrave et complètement. Vérifier de la même manière la poignée extérieure également, en actionnant en outre la clé pour que le loquet se rétracte. Procéder aux vérifications aussi bien lorsque la porte est ouverte que lorsque la porte est fermée, si c'est nécessaire, limer la butée en plastique (27) des portes à 1 vantail ou la contre-serrure dans le cas de portes ayant deux vantaux.
  - Dans le cas de la poignée inox, il est nécessaire de fixer davantage la plaque (23) à l'aide des vis auto-taraudeuses 4,32x13 mm (32) et des rondelles dentées (21) correspondantes, par le biais d'un forage de la tôle à l'aide d'une pointe de Ø 2 mm.
  - Enfiler le couvercle (13 ou 24) en l'accrochant manuellement à la sous-plaque. Dans le cas de la poignée inox, insérer et serrer à fond l'ergot à l'aide de la clé hexagonale S3 (9).
  - L'éventuel couvercle (29) est accroché sur la base (28), en appuyant manuellement.
  - Appliquer sur le côté interne de la porte, immédiatement au-dessus de la barre d'actionnement, le pictogramme (10) formé de la flèche verte.
- 
- Pour finir, mesurer avec un dynamomètre la force nécessaire devant être appliquée sur la barre horizontale afin de déclencher la serrure. Régler les forces qui figurent dans le présent document.

## UTILISATION



- Vérifier que la porte s'ouvre toujours facilement.
- Éviter tout effort ou intervention inutile sur la poignée et sur la barre.
- Protéger la barre contre les agents atmosphériques externes
- Éviter toute entrave qui pourrait bloquer la course de la barre.
- Ne pas peindre la serrure.
- Utiliser correctement la barre, en ne la tirant pas dans le sens contraire.
- Ne pas laisser la clé introduite.



- Procéder immédiatement au remplacement des éléments endommagés ou fonctionnant mal.

## ENTRETIEN

Dans le but de garantir une utilisation conforme à la norme, il est nécessaire de procéder aux contrôles d'entretien ordinaire suivants, à des intervalles ne dépassant pas un mois:




- Vérifier que tous les composants montés correspondent à ceux qui figurent dans les présentes instructions et que l'on n'a pas ajouté sur la porte de dispositifs de blocage qui n'étaient pas prévus dans le cadre de l'installation originale.
  - Contrôler et actionner la barre anti-panique afin de vérifier que tous les composants se trouvent dans des conditions de fonctionnement satisfaisantes.
  - En ayant recours à un dynamomètre, vérifier que les forces d'ouverture n'ont pas été modifiées de manière sensible par rapport aux forces ayant été réglées au moment de l'installation originale.
- 
- Contrôler que toutes les vis sont bien bloquées et bien fixer celles qui seraient éventuellement desserrées.
  - Vérifier que l'actionnement de la barre, de la poignée et de la clé se fasse sans effort et que le loquet se rétracte de sa butée sans aucune friction. Au cas où l'ouverture de la porte serait rendue difficile par la friction du loquet sur la butée correspondante, on peut améliorer le coulissement en limant la butée de manière appropriée.
  - Actionner la barre anti-panique SLASH BM aux deux extrémités de la barre, en contrôlant dans les deux cas le recul complet du loquet.
  - Contrôler qu'une fois qu'on a relâché la barre, le loquet est complètement sorti.
  - Contrôler que la barre en aluminium n'a pas été déformée et, si c'est le cas, la remplacer.
- 
- Vérifier que les douilles et les butées ne sont pas bloquées ou obstruées; dans un tel cas, éliminer l'obstruction.
  - Le produit n'exige aucun entretien particulier: Il est cependant conseillé de lubrifier à intervalles périodiques avec une graisse en spray les mécanismes internes de la serrure, de la poignée et de la barre - en utilisant pour cette dernière la fente présente dans ces carters.
  - En ce qui concerne les opérations de nettoyage normales, il faut utiliser des produits détergents non mordants.



D'éventuelles opérations de réparation doivent être réalisées par un personnel qualifié, en utilisant des pièces de rechange originales NINZ.



Le titulaire de l'activité est tenu de conserver la déclaration établissant que l'installation a été réalisée de manière correcte, de procéder à l'entretien correct de la barre en respectant toutes les instructions en vue de l'entretien ayant été fournies par le producteur, d'annoter toutes les opérations d'entretien et de contrôle sur le registre et de conserver le présent document.

 <b>ATTESTATO DI CONFORMITÀ</b> DIRETTIVA 89/106/CEE <b>CERTIFICATE OF CONFORMITY</b> DIRECTIVE 89/106/CEE		 0425
<small>Questo certificato è rilasciato in conformità a quanto prescritto dall'Art.6 par.2 lettera b) del DPR 21 aprile 1993, n°246 (Direttiva 89/106/CEE) ed attesta la conformità del prodotto di seguito identificato agli Art.1, Art.2 ed allegato A del DPR 21 aprile 1993, n°246 (Direttiva 89/106/CEE)</small> <small>This certificate has been issued in conformity to what prescribed by the Art.6 par.2 letter b) of the DPR 21/04/1993, n°246 (Directive 89/106/EC) and certifies the conformity of the product described below to the Art.1, Art.2 and attachment A of DPR 21/04/1993, n°246 (Directive 89/106/EC)</small>		
<b>ATTESTATO N°</b>	<b>1308 - CPD - 2007</b>	<b>CERTIFICATE N°</b>
<b>Organismo notificato</b>	<b>ICIM S.p.A. - Piazza Don Mapelli, 75 - 20099 Sesto San Giovanni (MI) ITALY</b>	<b>Notified Body</b>
<b>Dati Fabbricante</b>	<b>Sede legale NINZ S.p.A. Corso Trento, 2/A 38061 ALA (TN) ITALY</b>	<b>Identification number: 0425</b>
<b>Dati prodotto</b>	<b>Product</b>	
Tipologia	DISPOSITIVI ANTIPANICO PER USCITE DI SICUREZZA AZIONATI MEDIANTE UNA BARRA ORIZZONTALE	
Denominazione	PANIC EXIT DEVICES	
Serratura antipanico	art. AP16/18, SCA 1 3201001.019/020, MAC 1 3201001.041/042, 3201001.018, 485-65-0.	
Controserratura antipanico	art. AP020P, AP020U, 3201001.6, 43190-95.	
Dispositivo superiore	art. 3105080, 3105024, 3305003.	
Riscontro asta	art. 2401036, 2401046, 2401044, 2401002.	
Boccola pavimento	art. 2401001, 2401007, 3105091, 2401020, 4419008.	
Deviatori	art. 4201010.	
Aste verticali	art. 3305015, 3305016, 3305002, 3305013, 990837.	
Riscontro serratura	art. 2401005, 2401005, 2401015, 2401014, 2401006, 2401035, 3412001.	
Comandi esterni	art. BM, BSP, BS, BMC, BC, B, A, BM inox, BM alu, BSP inox, BSP alu.	
Sistema di attestazione della conformità	1 Attestation of conformity	
Norma di riferimento	EN1125:2008 Standard	
Classificazione	3   7   7   B   1   3   2   2   B   A   Classification	
<b>Eventuali estensioni</b>	<b>Nessuna / None</b>	
<b>Eventuali condizioni di subordine della Certificazione CE</b>	<b>Nessuna / None</b>	
<small>Il presente attestato è valido esclusivamente per il prodotto indicato. Eventuali varianti da apportare devono essere approvate da ICIM SpA</small> <small>The present issue is valid only for the product described above. Possible changes to be brought in have to be approved by ICIM S.p.A.</small>		
<b>Data di emissione</b> First issue	<b>Emissione corrente</b> Current issue	<b>Data di scadenza</b> Expiring date
31/05/2007	04/08/2010	30/05/2017
 ICIM SpA Il Presidente Ing. Tullio Badino		

PIÈCES DE RECHANGE (voir dessin éclaté page 2/4)

Position	Code	Description
1, 2, 3, 4, 5, 7, 10	3102002	Slash Base
1, 2	3105119	Ensemble mécanisme Slash
3, 4	3105171	Emballage carter Slash
5, 7	3105130	Emballage guide tirant + protections
6, 8	4204010	Emballage barre aluminium anodisé ou aluminium peint
9, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22	4211102.001	Emballage BM Slash plastique noir
# 9, 23, 24, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 32	4211102.021	Emballage BM Slash inox
11	4202103.001	Demi-cylindre standard nickelé 40/10 pour portes Proget et Univer s60
11	4202103.002	35/10 pour portes Univer s50
11	4202103.003	30/10 pour portes Rever
25	3407013	Sous-plaque (tôle de renforcement)
26	3201001.016	Serrure anti-panique à pousser
27	2401006	Butée serrure Proget
27	2401005	Butée serrure Univer s60
27	2401015	Butée serrure Univer s50
27	2401014	Butée serrure Rever
* 28, 29, 30	4204020.001	Plaque couvre-trous PVC SL avec base, vis et couvercle couleur ALU RAL9006



**EN CAS DE REMPLACEMENT, ON DOIT UTILISER DES PIÈCES DE RECHANGE ORIGINALES NINZ FAISANT PARTIE DE L'ENSEMBLE DU SYSTÈME CERTIFIÉ!**

Composants certifiés pour SLASH BM

- Barre anti-panique série: "SLASH BM"
- Serrure anti-panique: article AP16/18, SCA 1 3201001.019/020, MAC 1 3201001.041/042
- Contre-gâche serrure: article 2401006, 2401005, 2401015, 2401014
- Commande externe: article BM, BM inox, POIGNÉE ÉLECTRIQUE

DÉMONTAGE CORRECT

En cas de remplacement complet de la barre ou même d'un seul élément de celle-ci, on doit suivre de manière générale les mêmes indications que celles ayant été fournies pour l'installation, en inversant la séquence des opérations. Pour remplacer la serrure, il faut démonter toutes les parties de la barre dans la zone serrure, y compris la poignée extérieure. La serrure elle-même (26) s'enlève en dévissant les 2 vis frontales.



Cette opération doit se faire avec le plus grand soin pour ne pas abîmer ou déplacer les composants qui se trouvent à l'intérieur du siège de la serrure!

REGISTRE ENTRETIEN

Date	Description intervention	Force d'ouverture vérifiée	Opérateur



Les présentes instructions doivent être remises au titulaire de l'activité, qui les conservera pour annoter les opérations d'entretien effectuées sur la barre anti-panique.